Pauvreté et délinquance : la vérité des chiffres

16/04/2010 à 10h11

Selon un rapport officiel de l'Inspection générale des affaires sociales et du Conseil général de l'agriculture, la misère ne crée pas systématiquement la délinquance. Les départements les plus pauvres de France, comme le Cantal ou la Creuse, sont même les moins criminogènes… L'analyse du criminologue Xavier Raufer dans Valeurs Actuelles fait table rase de la culture de l'excuse pour les banlieues "sensibles", comme la Seine-Saint-Denis :

L'UMP se demande ce qui l'a coupée de sa base ? Pour un criminologue, c'est clair : la sempiternelle culture de l'excuse selon laquelle les bandits sont d'abord les victimes de drames sociaux – précarité, misère, exclusion, racisme – que seuls le travail social et l'assistance résorberont.
Sur la sécurité, les dirigeants de l'UMP ont adhéré, comme la gauche, à un discours bourgeois bohème qui exaspère leur électorat, frappé par la crise et l'insécurité. Ce credo, qui consiste à vanter la "diversité" à des familles dont les enfants tremblent à l'école tout en expliquant aux mêmes qu'il n'existe pas de nation française, juste une sorte d'hospice où, à notre grande joie, accourent des errants venus de partout, n'est pas seulement choquant. Il est contredit par les faits, que mettent en lumière trois rapports récents.

En France, la vraie misère se trouve à la campagne
Intitulé "Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural", le premier rapport émane de l'Inspection générale des affaires sociales et du Conseil général de l'agriculture. Il révèle – ce que taisent volontiers les bien-pensants – qu'en France, la vraie misère se trouve à la campagne. Un "espace rural" (60% du territoire, 18% de la population, 11millions

d'habitants) que le rapport qualifie cruellement de « véritables territoires de relégation » : un « taux de pauvreté rurale supérieur à celui des zones urbaines », avec « surreprésentation des ménages et couples jeunes, pauvres avec enfants » ; une surreprésentation des ouvriers (32 %) et des employés (27%) ; une pauvreté moyenne (13,7 %) supérieure à celle des espaces urbains (11,3 %) – dans un tiers des départements ruraux, ce taux atteint 19% !
Suite

(merci à Boncochon)